Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber: Société pédagogique genevoise
Band: - (1899)
Heft: 1

Artikel: Rapport de la Commission de gestion
Autor: Lagotala, Frédéric
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-239535

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

bourg et du Valais, ainsi que dans la Suisse allemande. La situation est donc excellente et il est certain qu'elle ne peut que prospérer et s'améliorer encore, grâce à la direction si ferme et si éclairée de M. le professeur F. Guex. Les événements prouvent que le Congrès de Bienne a eu raison de donner à la Société pédagogique romande son organisation actuelle. M. Rosier termine en priant instamment les membres de la Section genevoise qui ne sont pas encore abonnés à « l'Educateur » de bien vouloir donner à cette revue si nécessaire leur appui matériel et moral.

———

2° Rapports annuels du Président et du Trésorier.

Ces deux rapports, présentés par MM. Baatard et Constantin, sont adoptés.

3° Rapport de la Commission de gestion.

M. Lagotala présente le rapport suivant :

Mesdames et Messieurs,

La Commission de gestion, réunie à deux reprises, a constaté une fois de plus la marche régulière et progressive de la Société pédagogique.

Des 7 séances qui ont été tenues, plusieurs ont offert un très vif intérêt par la valeur des travaux présentés. D'autre part, le nombre des membres s'acroît chaque année ; c'est un symptôme réjouissant qui démontre toujours davantage l'actilité de notre association.

Malheureusement, la fréquentation des séances n'est pas en rapport avec le chiffre élevé des membres. Nous en déduisons que le corps enseignant genevois se désintéresse un peu de tout ce qui constitue le domaine pédagogique. Beaucoup de nos membres paraissent ignorer que nous avons des réunions et que les questions d'enseignement y sont discutées sérieusement et avec fruit.

De son côté, la bibliothèque n'est pas assez consultée. A ce sujet nous avons appris que M. le Président Baatard vient d'élaborer un nouveau catalogue basé sur une classifica-

tion plus rationnelle. Ce travail judicieux sera bientôt imprimé et rendra, nous l'espérons, de bons services à tous nos membres.

Au point de vue financier, la Société est dans une situation prospère. Le budget de l'année boucle avec un boni de près de 200 fr. C'est dire que nos finances sont bien gérées. Nous saisissons cette occasion de remercier bien sincèrement notre trésorier, M. Constantin, de la conscience qu'il apporte dans l'exercice de ses fonctions, conscience d'autant plus méritoire qu'un certain nombre de membres ne font rien pour faciliter sa tâche. En effet, le montant des cotisations arriérées s'élève à près de 400 fr. et 17 membres sont en retard de 3, 4, 5 et même 6 cotisations. Il y a là quelque chose d'absolument anormal, et nous recommandons au Comité d'y remédier par une application sévère du réglement.

En résumé, la Commission estime que le Comité a rempli son mandat avec activité et distinction. Par contre elle tient à infliger un blâme énergique aux membres qui par leur négligence risquent de compromettre la bonne marche de la Société. Que chacun fasse un effort pour assister régulièrement aux séances et nos discussions en seront plus nourries et d'autant plus utiles aux intérêts du corps enseignant genevois.

Genève, le 9 février 1899.

Le rapporteur,

Frédéric LAGOTALA.

4° Election du Comité.

MM. Pautry, Baatard, Rosier, Constantin, Mégard, Charvoz et Grosgurin sont élus au premier tour de scrutin.

M. Baatard est réélu président.

5° Nomination de la Commission de gestion pour 1899.

Sont élus : MM. Burger, Golay Emile, Jaques, Lagotala et Pasche.

La séance est levée à 4 h. $^1/_2$.

Le Bulletinier,

GROSGURIN, Louis.